



**+ ADMINISTRATION**

## La culture territoriale : un axe prioritaire

Mis en ligne le 29 octobre 2018

Mentionnée dans l'axe 2 du plan de formation 2018/2020, la culture territoriale est un axe prioritaire destiné à l'ensemble des agents, encadrants ou non, permettant de se familiariser avec leur environnement professionnel, de se préparer à des concours ou examens professionnels et d'évoluer au sein de la fonction publique territoriale.

Ainsi, deux sessions de formation de 2 jours chacune sur « l'organisation et le fonctionnement de la fonction publique territoriale » sont proposées aux dates suivantes :

17 et 18 décembre 2018 à la salle du conseil municipal

19 et 20 décembre 2018 à la salle du conseil municipal

Cette formation abordera les points suivants : les collectivités territoriales (les grands principes et les différents types de collectivité), le budget des collectivités territoriales, le service public et les droits et obligations des fonctionnaires.

Si vous êtes intéressé(e)s par cette formation, vous êtes invité(s) à vous manifester dès maintenant auprès du Service Développement des Ressources Humaines, Tél. : 01 43 32 89 41/ 01 43 32 20 72/ 01 43 32 18 35.



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN  
3, PL. FRANÇOIS-MITERRAND - B.P. 56 - 93891  
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43